Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 022-212200562-20251124-2025_10_01-DE

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents : M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Caroline GAIGNOT, 1ère adjointe - Mme Jacqueline PLANCHOT, 3ème adjointe - M. Loïc MAUFRAIS, 4ème adjoint - Mme Morgane BERNARD, 5ème adjointe - M. Lawrence BARBIER - M. Vincent LAGOGUÉ - Mme Gaëlle JEANNE - Mme Carole VIVIER.

Etaient absents : M. Alain BRARD, 2ème adjoint - M. Jérôme LEGOFF - Mme Christelle LEMAIRE - M. Fabrice ROTH - M. Jérôme PAPELARD - Mme Sabrina PIEDEVACHE.

Quorum : 9

Pouvoirs : M. Alain BRARD à Mme Caroline GAIGNOT
Mme Christelle LEMAIRE à Mme Carole VIVIER
M. Fabrice ROTH à M. Patrice GAUTIER

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline PLANCHOT a été nommée secrétaire de séance.

Convocation en date du 17 novembre 2025 et affichée à la porte de la Mairie le 17 novembre 2025.
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 24 novembre 2025.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 30 octobre 2025 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025-10-01

Objet : Travaux en régie 2025

Considérant que les travaux en régie correspondent à des immobilisations que la collectivité crée pour elle-même et qu'ils sont réalisés par son personnel avec des matériaux qu'elle achète ;

Considérant que ces immobilisations sont comptabilisées pour leur coût de production qui correspond au coût des matières premières, augmenté des charges directes de production (matériel loué, frais de personnel, ...) ;

Considérant qu'au cours de l'année 2025, les agents communaux ont été amenés à réaliser les travaux en régie suivants :

Travaux	Fournitures et matériaux	Main d'oeuvre	Total
Pose de potelets	746.88 €	393.04 €	**1 139.92 €**
Lasure sanitaires du cimetière	279.61 €	516.19 €	**795.80 €**
Mur terrain de tennis	3 002.62 €	1 294.77 €	**4 297.39 €**
Végétalisation de la cour de l'école Jules Verne	4 006.64 €	2 416.19 €	**6 422.83 €**
Végétalisation du cimetière	1 806.96 €	362.42 €	**2 169.38 €**
Parcours ludique	1 030.98 €	1 051.75 €	**2 082.73 €**
TOTAL			**16 908.05 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 12, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **DECIDE** d'affecter les travaux en régie 2025 à la section d'investissement comme suit :

Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 022-212200562-20251124-2025_10_01-DE

Travaux	Total	Compte
Pose de potelets	1 139.92 €	2152
Lasure sanitaires du cimetière	795.80 €	2131
Mur terrain de tennis	4 297.39 €	2138
Végétalisation de la cour de l'école Jules Verne	6 422.83 €	212
Végétalisation du cimetière	2 169.38 €	212
Parcours ludique	2 082.73 €	212
TOTAL	16 908.05 €	

- **DIT** que la recette correspondante sera imputée en recettes de fonctionnement au compte 722.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Comptable Public assignataire.

Fait à Evran, le 25 novembre 2025

MAIRIE D'EVRAN 22630

Jacqueline PLANCHOT,
Secrétaire de séance

MAIRIE D'EVRAN 22630

Patrice GAUTIER,
Maire